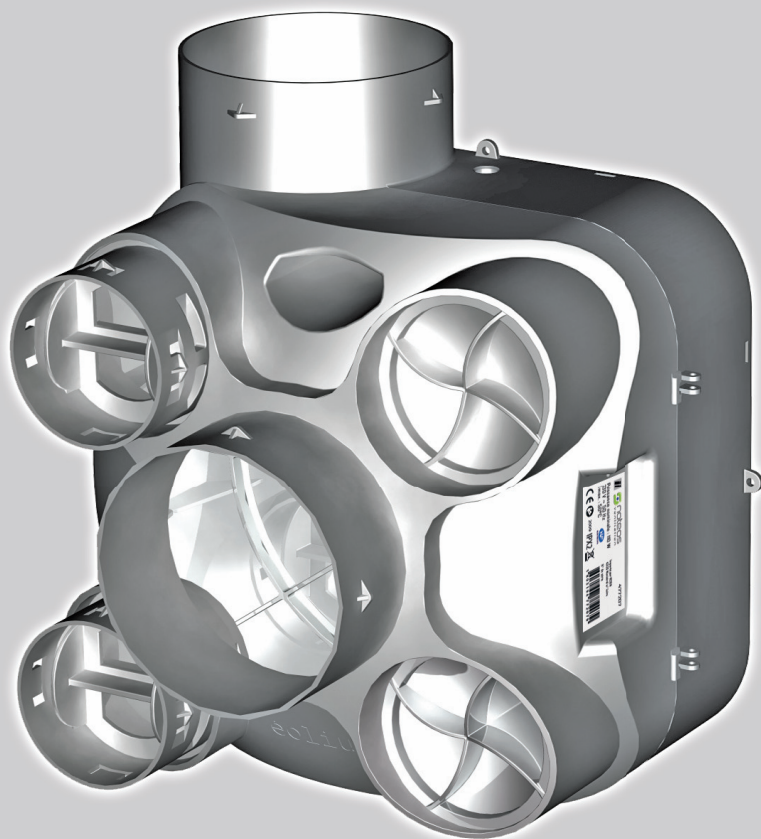




AVANT INSTALLATION  
ET UTILISATION  
LIRE ATTENTIVEMENT  
CETTE NOTICE ET LA CONSERVER



 **noteos**  
*ventilation*

kit VMC

REF : 477207

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

|                                                                                                                                                 |                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Tension d'alimentation</b>                                                                                                                   | <b>230 V ~ 50 Hz</b> |
| <b>Puissance nominale</b>                                                                                                                       | <b>110W</b>          |
| <b>Poids total</b>                                                                                                                              | <b>2,4 kg</b>        |
| <b>Niveau de puissance acoustique en petite vitesse, inférieur ou égal à 37 dB(A) pour le bruit mesuré à l'aspiration de la bouche cuisine.</b> |                      |
| <b>Puissance électrique pour un groupe à 2 piquages sanitaires raccordés non modifiables P &lt; 35 W-Th-C</b>                                   |                      |
| <b>2 vitesses d'extraction d'air</b>                                                                                                            |                      |

### Accessoires

- 1 kit de suspension
- 2 piquages sanitaires réglables 15 ou 30 m<sup>3</sup>/h (Ø 80 mm)
- 1 piquage cuisine (Ø 125 mm)
- 2 bouches d'extraction pour sanitaires (Ø 80 mm)
- 1 bouche d'extraction pour cuisine (Ø 125 mm)

## CONSIGNES DE SECURITE

ATTENTION : Lors de l'utilisation de l'appareil, les règles de sécurité doivent être observées. Pour votre propre sécurité et celle d'autres personnes, lisez ces instructions avant de faire fonctionner l'appareil. Conservez ces instructions en bon état pour une utilisation ultérieure.

### 1. Utilisation correcte et sans danger d'un appareil électrique

- a) Ne jamais permettre à des enfants ou des personnes non familiarisées avec ces instructions d'utiliser l'appareil.
- b) Installer la machine à la lumière du jour ou sous un bon éclairage artificiel, et dans une zone de travail rangée.
- c) Avant d'utiliser l'appareil et après tout choc contrôler les signes d'usure ou d'endommagement et si nécessaire faire faire les réparations nécessaires.
- d) Ne jamais faire fonctionner l'appareil s'il est doté de protecteurs endommagés ou s'ils ne sont pas en place.
- e) Ne jamais utiliser des pièces de rechange ou d'accessoires non fournis ou non recommandés par le constructeur.
- f) Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer des vérifications d'entretien ou des travaux sur l'appareil et lorsqu'il n'est pas utilisé.
- h) Vérifiez que la tension secteur coïncide avec les indications sur la plaque signalétique de l'appareil. Si possible, branchez l'appareil uniquement à une prise d'alimentation secteur pourvue d'un interrupteur de protection contre les courants de courts-circuits (R.C.D.) avec un courant d'intensité de 30 mA maximum.
- i) Eviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
- j) Ne pas faire fonctionner l'appareil à proximité de matières, liquides ou gaz explosifs ou inflammables.

### 2. Conseils pratiques pour l'utilisation d'un groupe VMC

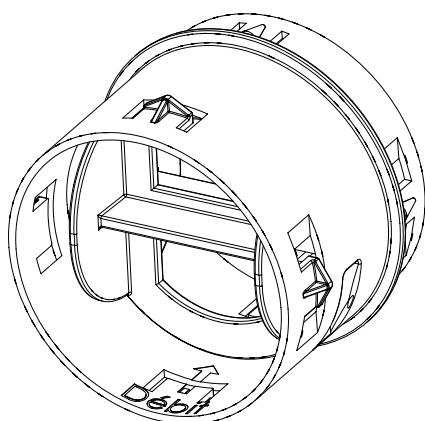
- a) Le groupe VMC sert à renouveler l'air de votre habitat tout en préservant le confort et l'hygiène de l'air. Le principe général consiste à faire évacuer l'air par des bouches placées en cuisine, WC, salle de bain, reliées au groupe VMC par des conduits souples. L'arrivée d'air frais se fait par des entrées d'air situées dans les pièces sèches. Généralement, on installe la VMC dans les combles.

- b) **Pour un bon renouvellement de l'air, la VMC doit fonctionner 24h/24.** Ne pas faire fonctionner la VMC à une température supérieure à +50°C.
- c) Ne pas toucher l'appareil avec les mains ou les pieds humides ou mouillés.
- d) Ne pas exposer l'appareil à la pluie et le protéger contre les projections d'eau.
- e) Si un appareil à combustion (poêle, chauffe-eau gaz ou chaudière à gaz...) est présent dans le logement, vérifiez que celui-ci est de type «étanche», sinon, assurez-vous que l'entrée d'air permette une bonne combustion.
- f) Le rejet d'air doit se faire dans des conduits spécifiques reliés à l'extérieur et non, dans des conduits pour l'évacuation de fumées issues de la combustion de poêles ou autres appareils à combustion.
- g) **Cet appareil doit être installé par des personnes qualifiées.** L'installation doit répondre aux normes et aux règles d'installation en vigueur (NF C 15-100). Tout produit ou composant faisant partie de cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.
- h) Nettoyez fréquemment les conduits et les bouches d'extraction de la VMC.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

## CONSEILS D'INSTALLATION



**Figure 1 (Piquage sanitaire)**  
Position d'utilisation 30 m<sup>3</sup>/h\*

Pour placer les conduits, n'utiliser que la longueur nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser les conduits. Les parties rectilignes devront être étirées sans être «tendues» afin d'éviter les résonances.

\* (La valeur du débit peut varier selon l'installation.)

Longueur maximum conseillée:

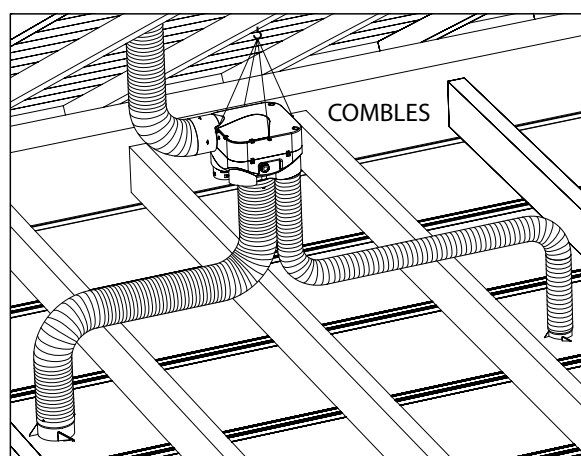
- groupe -> cuisine : maxi 6 m en Ø 125
- groupe -> rejet : maxi 6 m en Ø 125
- groupe -> sanitaires : maxi 9 m en Ø 80

**Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle d'un mur, meuble...).**

**Le rejet doit être obligatoirement raccordé à l'extérieur, avec un accessoire permettant le passage optimal de l'air.**

**Ne pas utiliser certaines tuiles à douilles ayant des performances aérauliques médiocres.**

## SCHEMA TYPE D'INSTALLATION



# INSTALLATION

Afin de garantir une installation correcte du groupe VMC :

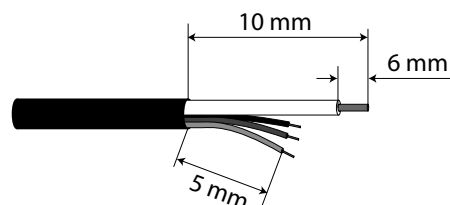
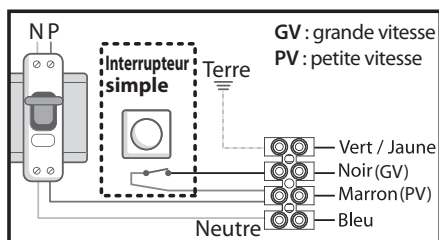
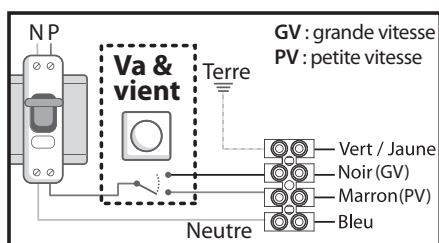
1/ Installez la VMC à la fois, le plus au centre possible par rapport aux bouches d'extraction, et le plus près possible de la cuisine. L'appareil peut fonctionner dans toutes les positions.

2/ Placez d'abord le groupe au sol. Réglez le groupe VMC en fonction de la configuration des pièces de votre maison.

3/ Avant l'opération d'installation de l'appareil, coupez l'alimentation. Procéder au raccordement électrique en s'assurant que la longueur du câble est suffisante pour permettre la suspension du groupe à la charpente. L'installation électrique de la VMC doit être connecté à un disjoncteur de calibre 2A.

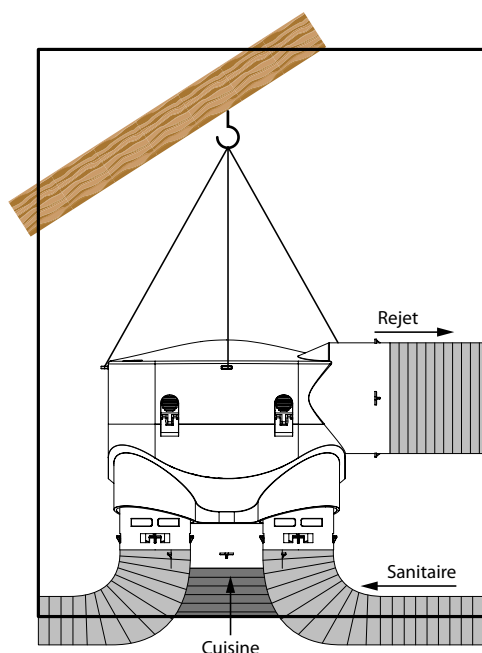
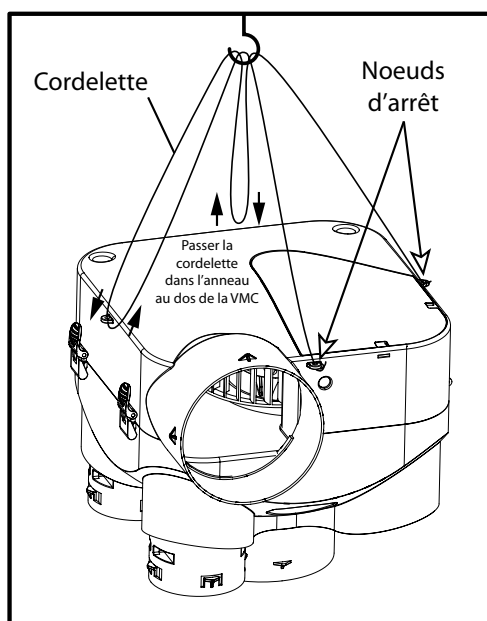
4/ Ouvrez le couvercle du boîtier à l'aide d'un tournevis.

Raccordez suivant l'un des 2 schémas ci-dessous, en fonction de votre équipement. Le câble doit passer par l'ouverture prévue à cet effet, et passer entre les chicanes afin d'éviter tout arrachement.



Un moyen de déconnexion du réseau d'alimentation ayant une distance d'ouverture des contacts de tous les pôles doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

Remettez le couvercle en place.



5/ Branchez ensuite le conduit souple Ø 125 mm de la cuisine au piquage central du groupe en veillant à ce que celui-ci soit entièrement recouvert afin de garantir une bonne étanchéité.

6/ Suspendez ensuite le groupe VMC. Il doit être maintenu grâce aux anneaux situés dans les 4 angles, à l'aide d'une corde.

7/ Raccordez un par un les piquages sanitaires (Ø 80 mm) en fonction de la configuration de votre maison.

- Démontez le piquage à raccorder par quart de tour (après le point dur).
- Raccordez le conduit souple Ø 82 en veillant à ce que celui-ci recouvre entièrement le piquage afin de garantir une bonne étanchéité.
- Remettez le piquage à sa place.
- Raccordez le rejet Ø 125 au conduit souple qui sera relié à l'extérieur par un chapeau de toiture.

L'installation est maintenant prête à fonctionner.

### **Recommandations :**

- L'utilisation de conduit isolé est recommandée pour réduire les nuisances sonores liées à l'aspiration.
- Il peut être nécessaire d'utiliser du ruban adhésif ou un collier de serrage pour garantir une bonne tenue des conduits au niveau des piquages. Une mauvaise étanchéité entraînera une perte de charges pouvant provoquer un bruit de sifflement et une perte de débit.
- Une fois l'installation de la VMC terminée, il est fortement conseillé de tester le débit d'air sur le piquage cuisine. Pour ce faire, suivez les instructions ci-dessous.

### **Test du débit**

La variation de débit sur les piquages sanitaire est très faible lors du fonctionnement de la VMC en petite vitesse (PV) et en grande vitesse (GV).

Pour tester le fonctionnement de la grande vitesse, il est impératif d'utiliser le piquage cuisine (Ø 125 mm).

L'utilisation d'un anémomètre est nécessaire pour mesurer le débit d'air sur le piquage cuisine (entre 40m<sup>3</sup>/h et 60m<sup>3</sup>/h en petite vitesse, et supérieur à 100 m<sup>3</sup>/h en grande vitesse). La valeur du débit dépend également de l'installation, à savoir de la longueur des conduits d'aspiration et du nombre de coudes utilisés.

*Astuce :* placez une feuille de papier devant le piquage cuisine pour observer l'aspiration en petite vitesse. Puis commutez manuellement la grande vitesse à l'aide de l'interrupteur. L'aspiration de la feuille doit être plus importante lors de l'activation de la grande vitesse.

## **ENTRETIEN**



**AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LE GROUPE VMC, COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE**

### **Opérations à effectuer régulièrement:**

- Séparer les 2 coquilles en ouvrant les pattes de fixation avec un tournevis, enlever la platine
- Nettoyer sans eau ni produit, avec un pinceau sec, les pales de la turbine plastique
- Replacer la platine en vérifiant son sens et son emboîtement
- Réassembler les 2 coquilles et refermer les pattes de fixation
- S'assurer que les conduits sont bien en place
- Rétablir l'alimentation électrique
- Nettoyer les bouches d'extraction de la cuisine, salle de bains, WC, après les avoir démontées (elles sont montées par simple emboîtement)
- Dépoussiérer les entrées d'air placées au dessus des fenêtres

## PROBLEMES ET SOLUTIONS

| Problèmes                                     | Solutions                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| L'appareil ne fonctionne pas                  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Vérifier qu'il est mis sous tension</li><li>- Vérifier l'état du disjoncteur</li><li>- Vérifier que rien ne bloque le moteur</li></ul>                  |
| L'appareil ne fonctionne qu'en PV ou qu'en GV | <ul style="list-style-type: none"><li>- Mauvais branchement</li><li>- Vérifier les connexions électriques et le raccordement de l'interrupteur</li></ul>                                        |
| L'appareil est bruyant                        | <ul style="list-style-type: none"><li>- Vérifier que rien ne touche la turbine</li><li>- Vérifier le type et la pose des conduits</li><li>- Vérifier que le produit est bien suspendu</li></ul> |
| Le débit d'air semble insuffisant             | <ul style="list-style-type: none"><li>- Vérifier que les conduits sont bien raccordés et non écrasés</li><li>- Vérifier le branchement électrique (PV et GV)</li></ul>                          |

## ENVIRONNEMENT



Ne jetez pas les produits électriques et électroniques en fin de vie avec les ordures ménagères. Déposez-les dans un point de collecte pour recyclage. Demandez conseil auprès de vos autorités locales ou de votre revendeur.

## GARANTIE

Malgré tout le soin apporté à notre produit et pour le cas où vous rencontreriez un problème quelconque, nous vous demandons de bien vouloir vous adresser au magasin où vous avez acheté le produit.

Ce produit dispose d'une garantie contractuelle du vendeur de **12 mois** à partir de la date d'achat, certifiée par ledit vendeur, en garantie totale des pièces et main-d'oeuvre, dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination du produit et aux instructions du manuel d'utilisation. Cette garantie ne s'applique pas à toute mauvaise utilisation, tout mauvais entretien, toute erreur de branchement, survoltage, bris de boîtier, aux pièces d'usure normale, réparation tentée par vos soins, démontage ou modification du produit ou de son alimentation, chutes ou chocs.

Les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'acheteur et, en aucun cas, la garantie contractuelle ne peut donner droit à des dommages et intérêts. En cas de retour, veillez à la solidité de l'emballage contenant l'appareil. Nous ne répondons pas d'un appareil abîmé pendant le transport. Le produit doit être retourné complet avec tous les accessoires livrés d'origine et avec la copie du justificatif d'achat (facture et/ou ticket de caisse).

De fausses indications de la date ou des ratures nous déchargent de toute obligation.

Très important : Pour tout retour SAV pendant la durée de garantie, la facture et/ou le ticket de caisse, seuls justificatifs admis, est impératif.

**Service après-vente :** UNIPRO  
ZA LAVÉE  
43200 YSSINGEAUX  
Tel : 04 71 61 13 91  
Fax : 04 71 61 06 29  
Email : sav@unifirst.fr

Indépendamment de la garantie contractuelle ainsi consentie, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

## Articles relatifs à la garantie légale

### *Code de la consommation :*

- Article L211-4

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

- Article L211-5

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

- Article L211-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

### *Code civil :*

- Article 1641

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

- Article 1648

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

- Article 1641 à 1649